

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain tenue le 9 novembre 2009 à 20 h 00 à l'endroit habituel des séances et à laquelle sont présents et forment le quorum requis :

Mairesse Lyz Beaulieu

Mesdames les conseillères Mélanie Bondu
Lyn Fortier
Marie-Josée Rochon

Messieurs les conseillers Henri Grenier
Erik Constant
Louis Marcel Caron

La directrice générale, Suzanne Robinson, est aussi présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse ouvre la séance à 20 h 00.

09-11-3925

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Louis Marcel Caron, appuyé par la conseillère Mélanie Bondu et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} OCTOBRE 2009**
4. **TRÉSORERIE :**
 - 4.a État des revenus et dépenses au 31 octobre 2009
 - 4.b Adoption des comptes à payer et chèques émis en octobre 2009
5. **AFFAIRES GÉNÉRALES :**
 - 5.a Discours de la mairesse
 - 5.b Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil
6. **VOIRIE ET TRAVAUX PUBLICS :**
 - 6.a Appel d'offres pour la fourniture de services professionnels d'ingénierie pour les infrastructures d'approvisionnement et de distribution d'eau potable
7. **LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT :**

8. URBANISME ET ENVIRONNEMENT :

- 8.a Abrogation de la résolution 09-10-3921 concernant le projet de règlement numéro 234 modifiant le règlement numéro 164 relatif au zonage
- 8.b Abrogation de la résolution 09-10-3922 concernant l'avis de motion projet de règlement numéro 164 relatif au zonage
- 8.c Abrogation de la résolution 09-10-3923 concernant l'assemblée publique de consultation pour le projet de règlement numéro 234 modifiant le règlement 164 relatif au zonage
- 8.d Résolution mandatant la MRC pour étudier l'usage des campings sur l'ensemble du territoire de la Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain
- 8.e Adoption du règlement numéro 232 modifiant le règlement numéro 164 relatif au zonage

9. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE :

10. RÉGIES ET COMITÉS :

11. PÉRIODE DE QUESTIONS :

12. AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE :

09-11-3926

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{ER} OCTOBRE 2009

Il est proposé par le conseiller Henri Grenier appuyé par le conseiller Louis Marcel Caron et résolu à l'unanimité d'accepter l'adoption du procès-verbal du 1^{er} octobre 2009.

ADOPTÉE

09-11-3927

ÉTATS DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 OCTOBRE 2009

Il est proposé par le conseiller Erik Constant, appuyé par la conseillère Marie-Josée Rochon et résolu à l'unanimité d'accepter l'état des revenus et des dépenses au 31 octobre 2009 préparé par la directrice générale.

ADOPTÉE

09-11-3928

ADOPTION DES COMPTES À PAYER ET DES CHÈQUES ÉMIS EN OCTOBRE 2009

Il est proposé par le conseiller Henri Grenier, appuyé par la conseillère Lyn Fortier et résolu à l'unanimité d'accepter la liste des comptes à payer d'une somme de 110 595,96 \$ pour les déboursés et les chèques de 175 à 199, 203 à 204 et 407 à 460, payés en octobre 2009 et les paies du mois d'octobre d'une somme de 25 352,09 \$.

ADOPTÉE

Je soussignée, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour payer toutes les dépenses autorisées dans les résolutions suivantes :

09-11-3928
09-11-3934

09-11-3930

Suzanne Robinson,
Directrice générale

DISCOURS DE LA MAIRESSE

Contribuables de la Municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain,

Conformément aux exigences du Code municipal, il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel sur la situation financière de la municipalité ainsi que les réalisations pour l'année 2009 de même qu'un aperçu des objectifs pour l'année à venir.

RÉALISATIONS 2009

La municipalité a conclu une entente avec les municipalités de Kiamika et Lac-des-Écorces pour l'achat de machinerie pour procéder nous même à l'asphaltage de nos chemins municipaux.

Des travaux d'améliorations et d'entretien ont été apportés sur certains chemins de la municipalité. Donc l'asphaltage des chemins Ward et Duciaume, ce qui nous a permis de voir l'efficacité de notre nouvel équipement.

La municipalité a procédé à l'embauche d'un mécanicien-chauffeur-opérateur qui a effectué un gros travail de remis en état de nos véhicules.

Notre inspecteur en voirie a créé des documents de suivi de réparation (temps et pièces) et de suivi de l'achat à la pose (pour le contrôle des dépenses).

Démolition et construction d'un nouveau chalet de patinoire à l'emplacement de l'ancien. Le coût de la construction est de 125 000,00\$, montant qui a été pris à même notre surplus budgétaire.

Nous avons eu quelques rencontres concernant le système d'aqueduc. La recherche en eau a été positive, un grand volume d'eau a été trouvé dans le parc municipal. Nous attendons le rapport de l'ingénieur et des fonctionnaires du MDDEP. Nous devrions être en mesure de nous positionner sur les travaux à faire au début 2010. Une subvention à 85% semble possible, mais ça reste à confirmer.

En ce qui concerne le volet du schéma de couverture de risque incendie, la municipalité poursuit la formation des pompiers et nous avons renouvelé l'entente intermunicipale avec la municipalité de Lac-du-Cerf.

Un appel d'offres a été relancé pour la mise en disponibilité de la concession du Lac-des-31-milles pour 3 ans. Les services ont été maintenus au cours de l'été au camping municipal du Lac-des-31-milles. Nous avons reçu une seule soumission soit : Denise Campeau, Marc Lalonde, Jacques Durocher, Raphaël Caron et Philippe Caron;

Nous participons de façon active au Comité de bassin versant de la Rivière du Lièvre. Plusieurs rencontres ont eu lieu en 2009.

Des rencontres du CCU ont eu lieu afin de permettre aux membres d'analyser différents dossiers et de faire l'étude de la réglementation municipale. Un gros merci aux membres pour tout ce beau travail, votre collaboration est essentielle pour la bonne marche du système.

Le village d'accueil des Hautes-Laurentides (regroupant 78 familles dans 9 municipalités de la MRCAL) est lauréat aux Grand Prix de la Ruralité 2009. On s'est mérité le Prix Organisme rural remis par Solidarité rurale du Québec. L'émission la Semaine verte devrait venir tourner en 2010 dans la région, avec le Village d'accueil comme sujet.

La municipalité est présente dans différents comités

- Régionaux: Sécurité publique, schéma de couvertures de risque incendies, comité des Terres publiques Intramunicipales, Régie des déchets et de récupération, SAGE, COBALI, Village d'accueil touristique des Hautes-Laurentides et un comité d'appui au plan de Relance d'Antoine-Labelle.
- Locaux: Sécurité Incendie, Voirie, Urbanisme et CCU, Produits forestiers alternatifs (PFA), Comité de développement.

La municipalité s'est impliquée dans la formation du comité des Produits forestiers alternatifs (PFA) concernant la récolte de champignons, herbes sauvages et produits de la forêt, herbes médicinales, etc. Ce nouveau secteur est en émergence et pourra créer des emplois intéressants avec un revenu attrayant.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR 2010

Concernant les chemins, nous souhaitons continuer la mise en forme et le creusage de fossés adéquats sur tous les chemins municipaux. Nous ferons la réfection et l'asphaltage de certains chemins pour 2010 puisqu'un montant de la taxe d'accise nous sera accordé et que nous avons maintenant notre équipement pour l'asphaltage. Il est évident que nous ferons une liste des priorités en tenant compte notre plan triennal.

Des travaux se poursuivront en regard de la reprise de l'aqueduc.

En 2010 nous procéderons à la mise en place d'éclairage et de l'aménagement floral du gazebo dans le parc municipal.

Nous devons poursuivre l'application du plan de mise en œuvre du schéma de couvertures de risque en incendie, la formation des pompiers se poursuivra en 2010.

Une entente devra être conclue avec Notre-Dame-du-Laus en rapport avec les pinces de désincarcération.

De nouvelles rencontres de sécurité civile sont planifiées en rapport avec le plan local d'urgence.

Les rénovations majeures au stade de balle sont prévues pour 2010.

Des rénovations sont aussi prévues au bureau municipal.

DONNÉES FINANCIÈRES

REVENUS	<u>Année 2009</u>	Solde 09-10-31	Prévu 09-12-31
Taxes valeur foncières	744 563	781 628	781 628
Taxes de services	113 947	112 108	113 947
Paiement tenant lieu de taxes	93 153	93 989	93 989
Autre revenus de sources locales	176 989	188 158	188 158
Transferts conditionnels	149 507	352 720	352 720
TOTAL	1 278 159	1 528 603	1 530 442
Affectation de surplus	23 651	23 651	45 651
TOTAL DES REVENUS	1 301 810	1 552 254	1 576 093
	<u>Année 2009</u>	Solde 09-10-31	Prévu 09-12-31
DÉPENSES			
Administration générale	294 196	233 817	294 196
Sécurité publique	196 278	161 872	196 278
Transport	500 653	477 003	500 653
Hygiène du milieu	119 561	68 290	119 561
Santé et bien-être	32	32	32
Aménagement, Urb. et dévelop.	104 509	77 173	104 509
Loisirs et culture	60 224	82 129	82 129
Frais de financement	13 475	9 739	13 475
Amortissement	-65 983	-65 983	-65 983
Remb. de la dette à L.T.	63 865	47 465	63 865
Transferts act. investissement	15 000	266 738	266 738
TOTAL DES DÉPENSES	1 301 810	1 358 275	1 575 453
EXCÉDENT	0	193 979	640

Les membres du conseil municipal désirent remercier les employés de la municipalité pour leur professionnalisme :

Administration : Suzanne Robinson, d.g./s.t. et Line Ayotte, sec.-comp.

Urbanisme : Marcel Paradis, insp. en remplacement d'Édith Beauchemin

Voirie : Lionel Vossaert, insp., Normand Gougeon, chef d'équipe, Marcel Roy, René Paquette, Robert Leclair, chauffeurs opérateurs

Entretien : Jean-Marc Fex, journalier, José Morin, mécanicien, Renée Bernèche, concierge

Loisirs et Culture : Francine Constantineau, responsable bibliothèque et Ginette Constantineau, préposée bibliothèque, Gaston Constantineau, responsable de la patinoire.

Sécurité incendie : Robert Leclair, directeur, Alain Gareau, dir, adj.

Wilfrid Bigras, Hugo Bondu, Gilbert Campbell, Marc Campbell, Erik Constant, Tommy Dion, David Gougeon, Normand Gougeon, Alexandre Grenier, Martin Léonard, Maurice Marier, Maxime Morin, André Paquette, Richard Vallières, Maxime Grenier.

Nous espérons grandement que ces orientations générales sauront répondre à vos attentes et nous désirons vous assurer que nous demeurerons à l'écoute de vos besoins. N'hésitez pas à venir nous rencontrer, nous sommes toujours disponibles pour vous rencontrer.

09-11-3929

**DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES
DU CONSEIL**

Il est proposé par le conseiller Louis Marcel Caron, appuyé par la conseillère Lyn Fortier et résolu à l'unanimité d'accepter les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

ADOPTÉE

09-11-3930

**APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE DE SERVICES
PROFESSIONNELS D'INGÉNIERIE POUR LES
INFRASTRUCTURES D'APPROVISIONNEMENT ET DE
DISTRIBUTION D'EAU POTABLE**

Il est proposé par le conseiller Erik Constant, appuyé par le conseiller Henri Grenier et résolu à l'unanimité d'accepter d'aller en appel d'offres pour la fourniture de services professionnels d'ingénierie pour les infrastructures d'approvisionnement et de distribution d'eau potable.

ADOPTÉE

09-11-3931

**ABROGATION DE LA RÉOLUTION 09-10-3921 CONCERNANT LE
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 234 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT NUMÉRO 164 RELATIF AU ZONAGE**

Il est proposé par la conseillère Lyn Fortier, appuyé par la conseillère Mélanie Bondu et résolu à l'unanimité d'accepter d'abroger la résolution 09-10-3921 concernant le projet de règlement numéro 234 modifiant le règlement numéro 164 relatif au zonage.

ADOPTÉE

09-11-3932

**ABROGATION DE LA RÉOLUTION 09-10-3922 CONCERNANT
L'AVIS DE MOTION PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 164
RELATIF AU ZONAGE**

Il est proposé par la conseillère Marie-Josée Rochon, appuyé par le conseiller Henri Grenier et résolu à l'unanimité d'accepter d'abroger la résolution 09-10-3922 concernant l'avis de motion projet de règlement numéro 164 relatif au zonage.

ADOPTÉE

09-11-3933

**ABROGATION DE LA RÉOLUTION 09-10-3923 CONCERNANT
L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION POUR LE
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 234 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT 164 RELATIF AU ZONAGE**

Il est proposé par le conseiller Erik Constant, appuyé par la conseillère Lyn Fortier et résolu à l'unanimité d'accepter d'abroger la résolution 09-10-3923 concernant l'assemblée publique de consultation pour le projet de règlement numéro 234 modifiant le règlement 164 relatif au zonage.

ADOPTÉE

09-11-3934

**RÉSOLUTION MANDANT LA MRC POUR ÉTUDIER L'USAGE DES
CAMPINGS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DE LA
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN**

Il est proposé par le conseiller Louis Marcel Caron, appuyé par le conseiller Henri Grenier et résolu à l'unanimité d'accepter de mandater la MRC d'Antoine-Labelle pour étudier l'usage des campings sur l'ensemble du territoire de la municipalité de Notre-Dame-de-Pontmain.

ADOPTÉE

09-11-3935

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 232 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT NUMÉRO 164 RELATIF AU ZONAGE**

Il est proposé par le conseiller Louis Marcel Caron, appuyé par le conseiller Henri Grenier et résolu à l'unanimité d'accepter l'adoption du règlement numéro 232 modifiant le règlement numéro 164 relatif au zonage.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Il a eu une période de questions de 20h25 à 20h50.

AJOURNEMENT OU LEVÉE DE LA SÉANCE

La mairesse lève la séance à 20h50.

Lyz Beaulieu,
Mairesse

Suzanne Robinson,
directrice générale